



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

officines

Question écrite n° 108746

Texte de la question

M. Jean-Claude Perez appelle l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur la situation extrêmement délicate dans laquelle se trouvent les pharmacies d'officine. L'économie des officines françaises dépend pour 85 % de leur activité de délivrance de médicaments remboursés. L'économie de ces médicaments remboursés est totalement administrée, le pharmacien n'en maîtrise ni le prix d'achat au laboratoire, ni le prix de vente au public ou aux organismes sociaux. Depuis 1989, la marge accordée aux pharmaciens aurait baissé de 40 % pour s'établir en 2010 à 21 %. Le secteur de la pharmacie d'officine aurait perdu 8 000 emplois en 2010, soit 7 % de ses effectifs. La désertification médicale est aujourd'hui une réalité dans nombre de nos communes rurales ou semi-rurales et l'Aude n'échappe pas à ces maux. Aussi, il souhaiterait connaître les mesures que le Gouvernement entend prendre pour remédier à cette situation et maintenir l'existence du tissu officinal sur l'Aude.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Perez](#)

Circonscription : Aude (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 108746

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 mai 2011, page 4996

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)